

Chers parents,

Toute l'équipe des enseignantes de l'école Les Chartreux - Saint Romain vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, d'excellentes vacances.

Elle sera heureuse de vous retrouver en septembre pour vivre ensemble une nouvelle année scolaire.

Vous trouverez ci-joint :

- une fiche individuelle,
- une autorisation de sortie,
- une fiche d'autorisation pour venir chercher les enfants des classes maternelles,
- le règlement intérieur (primaire),
- une circulaire concernant la journée des familles,
- un courrier concernant l'apéritif d'accueil de l'APEL,
- une convocation à l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves,
- le calendrier des vacances scolaires 2010-2011.

Voici par ailleurs quelques renseignements pratiques pour la rentrée des classes de cette année.

- La rentrée est fixée au :

- JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010 -

- . Classes de GSM - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 à **9 h 00**
- . Classes de MSM et PSM à **10 h 00 ***

* Dans l'attente de travaux de voirie prévus Rue Guyot, tous les enfants entrent par le 72 rue Pierre Brunier.

ATTENTION aux horaires pour le repas :

. Primaire :	Sortie à 11h45	Entrée à 13h30
. Maternelle :	Sortie à 11h30	Entrée à 13h30

- La demi-pension fonctionne à partir du 3 septembre, jour de la rentrée.
Nous rappelons que les externes des classes élémentaires qui déjeunent en famille, ne peuvent rentrer l'après-midi qu'à **partir de 13 h 20**.
- L'élève externe qui souhaite déjeuner à l'école remet un ticket à son institutrice le matin.
Les tickets-repas sont en vente auprès de la Directrice.
- Les élèves des classes élémentaires se rassemblent sur la cour.

- Permanences téléphoniques de la directrice, Mme Florence Camus (Tél. 04 72 00 75 50 - sur le site de la Croix-Rousse) :

. Jeudi	26 août	:	14 h 00 - 15 h 00
. Vendredi	27 août	:	10 h 00 - 11 h 00
. Lundi	30 août	:	16 h 00 - 17 h 00
. Mardi	31 août	:	11 h 00 - 12 h 00
. Jeudi	2 septembre	:	08 h 00 - 09 h 00
. Vendredi	3 septembre	:	11 h 00 - 12 h 00

- **Rappel : il n'y a plus classe le mercredi.**

- Nous demandons à toutes les familles, **sans exception**, de transmettre la fiche individuelle et l'autorisation parentale **le jour de la rentrée, à l'institutrice de leur enfant.**

Vous recevrez fin septembre : . le calendrier scolaire du premier trimestre,
. deux certificats de scolarité.

- Le règlement de la scolarité s'effectue à réception de la facture trimestrielle, sauf accord préalable avec le Service Comptabilité.

En demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, chers parents, à notre entier dévouement.

Les enseignantes de l'école

La Directrice,
F. Camus

Le Supérieur
du groupe scolaire Chartreux,
J.-B. Plessy